

Mairie de La Haye-Fouassière 6 rue de la Gare 44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle des Camélias, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2024

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ Philippe FORMENTEL Vanessa PAGEOT Jean-Marie MOREL Aurélie ARQUIER Jean-Yves ARTAUD Séverine KUTER Jocelyne LANDRON Jean-Marie CAMIER Pierre NOBLET Philippe ROUSSEAU Patrick TESSIER Stéphanie VIOLIN Elise LE BAIL Amélie GOUTH Vincent PÉRUSET Serge LAFFONTAS

Jacques COUILLAUD Agnès PARAGOT Laurence CLÉMENCEAU Sabine AUDRAIN Bruno TOUPET

Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON Patrice CHOIMET ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Séverine KUTER Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET

Secrétaire de séance : Amélie GOUTH

LA HAYE F⊕UASSIÈR≡

DÉLIBÉRATION n° 2024-07-13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Philippe FORMENTEL expose:

Les modifications au tableau des effectifs de la commune doivent être présentées et approuvées en Conseil municipal. Il peut s'agir de suppressions ou de créations de postes, visant à mettre en adéquation les effectifs avec les besoins de services.

À la suite du départ d'un adjoint administratif principal de 2ème classe au service Ressources humaines, il convient de supprimer ce poste et de créer un poste d'adjoint administratif.

Un agent du service Animation – jeunesse – vie scolaire, adjoint technique principal de 2^{ème} classe bénéficie d'un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe. Il convient de créer le poste pour procéder à la nomination de l'agent.

Suppression de poste :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à TNC 28 h
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à TNC 34,27 h

Création de poste :

- Création d'un poste d'adjoint administratif à TNC 28 h
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à TNC 34,27 h

VU l'avis de la commission Ressources humaines

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la suppression et création d'emploi proposé ;

Mairie de La Haye-Fouassière Délibération du Conseil municipal du 4 juillet 2024

APPROUVE la modification du tableau des effectifs en conséquence ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote:
Pour: 27
Contre: 0
Abstention: 0

La Haye-Fouassière, le 04/07/2024

Le Maire Vincent MAGRÉ La secrétaire de séance Amélie GOUTH